



Déclaration du Bureau le 7 mars 2019

Lasaire, la crise et les gilets jaunes (1)

Le mouvement des gilets jaunes exprime la révolte des couches populaires qui ont payé le prix fort des politiques menées depuis les crises de 2008 (dite crise des subprimes) et celle de 2010 (crise bancaire, crise financière). Ils dénoncent des inégalités qui frappent à la fois ceux qui supportent le poids de la crise mais aussi les couches moyennes qui supportent le poids de la redistribution par l'impôt et toute forme de prélèvement. Les écarts de revenus après redistribution sont faibles en France si l'on compare les 10 % les plus pauvres aux 10 % les plus riches. Ils sont énormes si l'on compare les 10 % les plus pauvres, voire les 30 % et les 1 ou 2 % les plus riches. En fait, cette révolte met en cause les plus riches et les classes dirigeantes.

La rente récompensée, le travail pénalisé.

En effet, les revenus des managers et du capital ont progressé scandaleusement, au détriment de ceux qui travaillent, au détriment de l'emploi sacrifié au nom de la concurrence, au détriment des investissements et de l'innovation. Tandis que les salaires stagnent et que le pouvoir d'achat net se stabilise et recule (CSG, logement, etc ...) les dividendes ont augmenté de plus de 9 % en 2018 et ceux versés par les entreprises françaises – la France, en ce domaine, est en tête du hit-parade européen – représentent 60 milliards d'euros. C'est là sans doute l'illustration de la parole présidentielle : privilégier le travail et non la rente ! C'est pourquoi des mesures importantes doivent être prises dans le domaine du pouvoir d'achat et de la fiscalité.

La fracture démocratique

La crise actuelle met en cause, une nouvelle fois, la fracture entre les couches populaires et la classe dirigeante ; celle-ci apparaît impuissante – mais est-ce vraiment de l'impuissance ? – et arrogante ; incapable d'apporter des réponses à la crise sociale, économique et environnementale. Elle est assurément discréditée, ce d'autant plus qu'elle n'a réduit ni son train de vie, ni ses privilèges. Depuis 25 ans, la gauche et la droite se sont succédées sans répondre aux attentes et souvent sans hésiter à renier leurs engagements. Les citoyens, désemparés, après des périodes de compréhension puis de résignation, expriment leur colère.

La fracture démocratique (2), l'absence de réponses aux attentes exprimées, créent une frustration grave, porteuse de risques pour la démocratie. Les gilets jaunes, et plus globalement les gens qui travaillent, attendent aussi une vraie reconnaissance de leur travail. L'arrogance et les inégalités sont insupportables. Notre système éducatif les suscite et les aggrave en renforçant l'échec scolaire, source d'exclusion et de vulnérabilité dans l'emploi. A l'inverse, il produit l'élitisme conduisant à la reproduction d'une certaine élite formée dans le même moule, parlant la même langue (de bois), pensant avec un même logiciel, et produisant la pensée unique.

Des contre-pouvoirs efficaces

Face à la confiscation du pouvoir par une classe monocolorée, il conviendrait de privilégier la diversité, mais aussi le renforcement des contre-pouvoirs. Donner plus de pouvoirs aux salariés et

aux citoyens, mais aussi créer les conditions d'une reconnaissance et d'un renforcement du syndicalisme reposant sur la recherche de leur légitimité auprès des travailleurs et dans une indépendance reposant sur des capacités d'expertises propres.

Les citoyens doivent pouvoir accéder à la connaissance des projets, à leur évaluation et disposer d'un droit et de moyens de contrôle, à tous les échelons de la vie politique. Les "RIC", à condition d'en fixer le cadre et les modalités, pourraient être, dans un espace précis, expérimentés. Un bilan en serait dressé au bout de trois ans. Mais d'autres formes de consultations peuvent être imaginées.

Des territoires reconnus

L'opposition villes/campagnes ou plutôt métropoles/territoires périphériques fait apparaître un sentiment d'abandon qui affecte les campagnes, les zones rurales et les zones pavillonnaires où se sont retrouvées les couches populaires des villes toujours poussées plus loin, du fait des prix élevés du terrain. Mal desservis par les transports et confrontés à la réduction des services publics, les résidents doivent faire face à la hausse de leurs coûts de déplacement et du coût du logement, loyer ou crédit pour les prêts immobiliers.

Tout compte fait ... "le reste à vivre" ne permet justement plus de vivre de son travail.

Pas de solutions durables sans changements profonds

Cette crise sociale s'inscrit dans une crise plus globale qui prend ses racines dans la dénonciation par les USA des règles d'échanges au lendemain de la seconde guerre mondiale. C'est le triomphe du néolibéralisme poussé par les anglo-saxons (3) au service de la financiarisation. Depuis lors, la concurrence constitue le moteur de la reconfiguration économique, mais aussi institutionnelle et géopolitique, avec pour résultat, aujourd'hui, cette crise sociale, démocratique et environnementale : "Le gouvernement des hommes doit s'effacer au profit ... du marché !".

Pour trouver des réponses à la crise, il faut changer de cap ! Autrement dit, plus qu'une alternance c'est une réorientation des choix qu'il faut envisager. Le gouvernement doit apporter des réponses pour calmer l'incendie mais, sans mesures fondamentales en rapport à la nature de cette crise, aucune solution durable supportable ne peut être attendue : la crise produira de nouveaux épisodes.

Le Bureau de Lasaire

(1) Cf. Note de Lasaire "les racines de la crise" par André Gauron.

(2) En fait, notre société souffre de trois fractures : celle-ci, celle des catégories mal ou non-intégrées assimilées trop vite aux banlieues et ... comme le dit Françoise Fressoz celle des plus riches qui selon son expression ne font plus nation.

(3) La donne est en train de changer avec le repli des grandes puissances (AmePage 2 sur 7rica First, Chine, etc ...)

(4) Ci-joint (à venir) "Lasaire et la crise : Mesures fondamentales et Propositions".



Mesures et propositions de Lasaire¹

7 mars 2019

I) Salaires et Pouvoir d'achat

- **Susciter l'organisation d'une conférence nationale (Etat, partenaires sociaux) sur les salaires, les prix et les profits des entreprises** : quelle hausse des salaires envisager sans mettre en cause les emplois ? La conférence devrait se conclure par un diagnostic partagé sur la situation française, des recommandations ou des prescriptions (comme à Matignon en 1936 ou à Grenelle en 1968), des modalités de négociation et des engagements publics.
- **Susciter l'Organisation d'une conférence européenne sur les salaires** – il existe un dispositif non utilisé qui s'y prête² – pour engager **une dynamique d'augmentation du pouvoir d'achat** en fixant une **évolution du SMIC européen** : chaque pays fixerait un SMIC en rapport avec la richesse de son économie. Des avancées significatives au Portugal et en Espagne, et l'Allemagne a fait un premier pas qui est à saluer mais reste à amplifier. Il est évident que le SMIC ne peut pas être identique pour les Grecs et pour les Allemands.
- **Donner accès aux salariés des PMI** à des avantages sociaux comparables à ceux des grandes entreprises. Une taxe payée par toutes les entreprises (0,4 %) serait versée et mutualisée dans un fonds de financement des œuvres sociales des PMI et des TPE.

II) Fiscalité

- **Il est insupportable que la fraude fiscale reste impunie.** Sa traque doit constituer une priorité avec une aggravation des sanctions pénales pour les gros fraudeurs et l'établissement d'un système de sanctions financières proportionnel aux revenus. (Cette mesure devrait supprimer le déficit ou le ramener dans les clous).
- **Le CICE ne sera plus versé sans conditions.** Il sera versé à un fonds destiné à financer "la néo-industrie", c'est-à-dire l'innovation, la modernisation, l'accès des PMI aux NTIC. Il devra prendre en compte les exigences climatiques et servira aussi à soutenir l'émergence et la formation de nouveaux cadres dirigeants, à faire pièce à des OPA malveillantes diligentées par les grandes puissances (telle CGE/Alstom) et, aussi à favoriser les capacités d'adaptation des salariés mal adaptés aux changements et à la mobilité professionnelle. Les

¹ Ce texte accompagne la déclaration du bureau

² Le dispositif de Cologne

financements devraient être versés sur la base de projets précis et évalués sur l'emploi des fonds réalisés.

- Une augmentation de la fiscalité des hauts revenus serait faite sous la forme d'une tranche supplémentaire (ou de l'augmentation du taux de la tranche la plus élevée).
- Une augmentation lourde des droits de succession au-delà de 500 000 euros, avec un dispositif de préservation de l'outil de travail et de pérennité de l'entreprise (l'emploi). Le capital non transmis pourrait faire l'objet d'une consignation (à la CDC par exemple) jusqu'à rachats des parts consignées par les actionnaires majoritaires ou l'une des parties prenantes de l'entreprise (RES, SCOP, etc ...) en cas de défaillance.

III) Réformes de fond face aux dérégulations

- Mettre un terme aux effets dévastateurs et aux risques de la dérégulation des capitaux, aux avantages offerts par les paradis fiscaux, à l'impunité dont ils bénéficient au sein même de l'Union Européenne (Irlande, Luxembourg, Pays-Bas, Malte, Pays baltes). Une refondation de l'Europe devrait fixer comme critère l'harmonisation fiscale et comporter une clause d'exclusion en cas de dérive. Ces réformes devraient être décidées à la majorité, et non plus à l'unanimité.
- Séparer les activités des banques, d'une part, les activités de financement de l'économie, de l'autre les activités de marché. Placer les banques françaises sous une tutelle plus stricte ou modifier par la loi la composition des CA des sociétés bancaires et financières, en réservant, outre 4 sièges pour les salariés, 40 % des postes pour les autorités publiques de tutelle.
- Soumettre les échanges intra-européens à une obligation de négociations nationales encadrées par des conventions collectives européennes. Soumettre les échanges avec les pays tiers à une obligation contraignante de label social et environnemental. Celui-ci devrait être attribué par l'OIT sauf négociation nationale, continentale ou internationale par des partenaires représentatifs des forces économiques et des travailleurs. Attribuer le label environnemental par une autorité reconnue. Soumettre les litiges à une instance de Justice à mettre en place.
- Ces dispositions impliquent des changements dans le fonctionnement de l'Union Européenne, notamment sur la règle de l'unanimité. Mais aussi de nouvelles alliances et de nouveaux rapports de force. L'Angleterre a usé du chantage pour imposer la dérégulation, la France ne doit pas hésiter à poser des actes qui pourront "changer les lignes". Une ambition clairement affichée aurait le soutien d'une partie de la population, sans doute des syndicats – en tout cas des salariés – des pays dominés. C'est un combat pour un nouveau rapport de force !
- L'Europe doit aussi revoir les règles de concurrence pour tenir compte de la concurrence sur le marché mondial et réaffirmer la légitimité des services publics et des aides aux entreprises dans les secteurs stratégiques. L'Europe doit aussi se doter des outils indispensables pour récuser les prétentions extra-territoriales américaines qui sont en réalité des moyens pour évincer la concurrence des entreprises non américaines. Enfin, dans le cadre de sa politique de défense, l'Union Européenne doit organiser les restructurations et fusions d'entreprises nécessaires pour doter l'Union d'une industrie de la défense autonome et compétitive face aux Américains.

- Enfin, dans une zone économique aussi hétérogène, la France doit exiger, avec les forces progressistes réelles, un fonds de répartition des richesses et d'aménagement du territoire au sein de l'Europe, car ce sont les pays du centre qui drainent les ressources au détriment des pays de la périphérie.

IV) Le Territoire

La fracture territoriale est liée à trois problèmes majeurs : le coût prohibitif et discriminant du foncier urbain, l'absence de politique de transports collectifs et d'urbanisme (il faut renforcer le rôle des SCOT et les rendre plus contraignants, l'évolution de la répartition spatiale des services publics, en particulier de santé, d'éducation, de Justice.

Une meilleure répartition de l'impôt entre l'Etat et les collectivités, une décentralisation de la réorganisation des services publics dans laquelle les Maires et les Régions doivent être des acteurs à part entière, une taxation des bénéfices bancaires pour financer les Distributeurs de proximité.

Sur les transports Centre/Périphérie, Villes/Campagnes, Métropoles/Banlieues, se reporter aux publications de Lasaire (groupe Transports, groupe 42).

"Susciter des conférences régionales impliquant les Régions, les partenaires sociaux sur le thème développement économique durable des territoires, localisation de l'emploi, mobilité et logement" (sur ce dernier point "la structure Action logement - ex 1% regroupé" – pourrait être un point d'appui).

V) Réchauffement climatique

La lutte contre le réchauffement climatique est une question d'une extrême importance, pour nous et plus encore pour les générations futures : il est urgent de la traiter sans faux-semblants.

Il faut donc mettre en œuvre des politiques pour réduire la dépendance de nos sociétés aux combustibles fossiles (charbon, pétrole, gaz naturel). La première chose à faire est donc de cesser de subventionner ces combustibles !

Cependant, les énergies « propres » sont encore actuellement plus coûteuses. Il faut donc prioritairement poursuivre et encourager les recherches et les expérimentations, en France et plus encore à l'échelle européenne.

Mais il faut aussi investir pour réduire les consommations de combustibles fossiles dans tous les secteurs : le logement, les transports, l'industrie, l'agriculture, etc. Et donc concevoir et mettre en place des financements (y compris bancaires) appropriés. Il faut en outre investir pour se protéger contre les dommages que créera le réchauffement climatique en France, en Europe, dans le monde.

Il faut tout autant éviter les gaspillages. A ce titre le renchérissement du prix des combustibles fossiles a un rôle à jouer, à condition que ce renchérissement soit très progressif en fonction des revenus et qu'il pèse sur les usages effectivement « substituables » et non sur ceux qui sont contraints. A condition, en outre, que les recettes correspondantes soient utilisées de façon transparente pour contribuer aux financements des investissements susvisés.

Les actions en ce sens doivent être délibérées et décidées démocratiquement, en France, mais aussi en Europe (recherche, politiques coordonnées, distorsions de compétitivité par rapport aux pays non européens). Des mesures significatives devront être délibérées et adoptées par les institutions internationales compétentes pour réduire les

consommations de combustibles fossiles dans les transports aériens et les transports maritimes.

La question de l'avenir de la planète doit être intégrée transversalement dans toutes les politiques, nationales et européennes, et dans les exigences fixées aux entreprises. Deux exemples :

- Les 38 milliards d'euros du CICE seraient affectés à des investissements d'innovation, de formation, de rénovation avec cette exigence qui infléchirait profondément le modèle de développement.
- Depuis 2008, Lasaire préconise un emprunt européen pour financer la rénovation du parc logement, en particulier celui du logement social et des banlieues. Cette rénovation comporterait une obligation d'intégration prioritaire de l'isolation et de toutes les formes d'économie d'énergie. Dans le contexte actuel, les économies d'énergie, par ailleurs productives d'emploi, constituent "la première ressource" de la transition énergétique.

VI) Système éducatif

Dans les classes, par choix et par nécessité, hétérogènes, il importe de tenir compte de la situation et d'adopter des mesures en rapport avec cette réalité et le degré d'hétérogénéité :

- De façon générale, les enseignants seront préparés et formés en conséquence.
- De façon spécifique, le format, les horaires, le suivi, l'accompagnement seront strictement définis et des moyens mis en œuvre.
- Face à l'élitisme dont la contrepartie est l'échec scolaire, l'enseignement visera à ce que chacun ait compris et assimilé chaque phase avant de passer à la suivante. Certains pays, tel le Danemark, l'ont compris et mis en œuvre. Obligation sera faite aux écoles privées, comme aux écoles publiques. Les enseignants seront notés en fonction de ce critère qui constitue l'une des bases de "l'égalité" qui figure au fronton de la République.
- L'école mêlera, dès le secondaire, des formations théoriques et pratiques, intellectuelles et manuelles. A partir de la seconde, des formes d'alternance seront mises en place, en lien avec les milieux économiques, associatifs et des entreprises de l'économie sociale et solidaire. Cette "mixité" des intelligences permettra au plus grand nombre – inductifs et déductifs – de s'épanouir.
- La séparation entre les temps de la vie sera réduite. A tout moment un individu devra pouvoir disposer d'opportunités pour rebondir, s'adapter, reprendre un cursus de formation. Ce sera le rôle principal de l'université. Ainsi, le pari de l'intelligence et de l'optimisation des capacités de chacun. Le développement de chacun est celui de toute la société.
- Bien entendu, l'école constituera un élément clé pour préparer les nouvelles générations à la digitalisation, et, lutter contre les discriminations de tous ordres.

Dans les Territoires d'Outre-Mer : l'éducation nationale devra prendre en compte le fait que, pour la majorité des enfants, le français n'est pas la langue d'usage. La langue française doit être enseignée à des enfants de langue étrangère. Dans ce cas il devient difficile de ne pas admettre que la langue maternelle (le créole par exemple) doit être considérée comme une première langue, concurremment ou pas avec le français. Dans les territoires d'Outre-Mer où cette langue doit être apprise, elle doit être une langue à option choisie par les parents.

VII) Démocratie : des contre-pouvoirs efficaces

- Face à une confiscation du pouvoir par une classe monocolor, il importe de privilégier la diversité, mais aussi le renforcement des contre-pouvoirs. Plus de pouvoirs aux salariés et aux citoyens, mais aussi une reconnaissance et un renforcement du syndicalisme qui pourrait trouver sa source à la fois dans une recherche de légitimité auprès des travailleurs et dans une indépendance fondée sur des capacités d'expertises propres.
- Les "RIC", à condition d'en fixer le cadre et les modalités, pourraient être, dans un espace précis, expérimentés. Un bilan en serait dressé au bout de trois ans. Mais d'autres formes de consultations peuvent être imaginées.

Les citoyens doivent pouvoir accéder à la connaissance des projets, à leur évaluation et disposer d'un droit et de moyens de contrôle, à tous les échelons de la vie politique.